

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**DU 9 SEPTEMBRE 2019**

**SÉANCE PUBLIQUE**

L'an deux mil dix-neuf, le neuf septembre, à 10 h 45, le conseil départemental de Loir-et-Cher s'est réuni en l'Hôtel du Département, salle Kléber LOUSTAU, sous la présidence de M. Nicolas PERRUCHOT.

**Étaient présents :**

Mmes BARABAN, BEAU, BROWN, CHAUMEIL, DOUCET, FOUCHER-MAUPETIT, GALLARD, GASSELIN, GIBOTTEAU, HANNON, HERMSDORFF-BACHELIER, LHÉRITIER, MILLET, PERSILLARD, REPINÇAY, MM. BIOULAC, CLÉMENT, CONTOUR, DENIS, de REDON, FROMET, GOUET, JANSSENS, MARIER, MERCIER, PERRUCHOT, PILLEFER, SARTORI et VETELE.

**Absent :**

M. GEORGE

**Assistaient à la séance :**

M. le Directeur général des services départementaux,  
Mme et MM. les Directeurs généraux adjoints des services départementaux,  
Mmes et MM. les Directeurs et Chefs de service de l'administration départementale.

Président :

Vice-présidents siégeant à la tribune :

Secrétaire de séance :

M. PERRUCHOT

Mme GIBOTTEAU

M. PILLEFER

Mme. GASSELIN

## **M. LE PRÉSIDENT**

En ouverture de cette courte réunion qui comporte l'examen d'un unique dossier, je vous propose de désigner Isabelle GASSELIN pour assurer le secrétariat de séance.

Comme vous le savez, notre collègue Christina BROWN a décidé de démissionner de son siège de vice-présidente afin de pouvoir se rendre plus disponible pour l'exercice des autres mandats dont elle a la charge et, j'ai cru comprendre, pour les échéances à venir, elle nous en dira plus dans un instant.

Dans une telle situation, la loi nous fait obligation de nous réunir en formation plénière afin de nous déterminer sur l'opportunité de pourvoir ou non le poste laissé vacant. Comme indiqué dans le rapport et le projet de délibération qui vous ont été transmis, je préconise dans l'immédiat de ne pas procéder au remplacement de Christina BROWN.

Avant de passer au vote, je propose que chacun puisse s'exprimer. Christina veut-elle intervenir ?

## **Mme Christina BROWN**

Merci Monsieur le président.

Monsieur le président, chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Depuis maintenant presque cinq ans en charge du RSA, de l'insertion, du logement social, je me suis investie pleinement afin que chacun puisse croiser l'autre : le demandeur d'emploi comme l'entrepreneur ainsi que le travailleur social. Je tiens aujourd'hui à remercier tout particulièrement toutes les personnes avec qui j'ai pu travailler, que ce soit au sein des MDCS, du service insertion et du logement, et bien sûr toute l'équipe de Job41, sans oublier notre partenaire Entreprise et formation. Les nommer serait trop long, mais nous avons fait ensemble un travail formidable suite à la demande de notre assemblée de trouver une solution de remise à l'emploi de nos allocataires. C'est ce que nous avons fait avec Nicolas PERRUCHOT et l'ensemble du service insertion lorsque nous avons mis en place le dispositif Job41. Même s'il reste encore beaucoup à faire, ce dispositif a permis à plus de deux mille personnes de retrouver un emploi et toute leur dignité, dispositif qui a aussi permis au conseil départemental d'alléger le budget du RSA de plus de huit millions d'euros.

Au printemps dernier, Président, vous m'avez demandé de représenter le conseil départemental au sein de la SAFER Loir-et-Cher où j'ai été élue présidente SAFER 41 et vice-présidente régionale. Je vous remercie pour votre confiance, et je saurai, au nom du département, défendre pleinement le monde agricole.

Ce week-end, j'ai annoncé ma décision de me présenter aux élections municipales de Selles-sur-Cher. C'est une ville qui, comme vous le savez, Monsieur le président, me tient très à cœur mais c'est aussi un grand challenge qui me demandera beaucoup de temps et d'énergie. Outre les responsabilités qui sont les miennes au sein du conseil départemental, j'assume aussi une vie professionnelle, une participation de conseillère municipale à Villefranche-sur-Cher, et diverses présidences de commissions. Vous connaissez par ailleurs mon engagement politique où j'exerce également des responsabilités importantes.

C'est pourquoi, après quelques semaines de réflexion, j'ai décidé de démissionner de mes fonctions de vice-présidente du conseil départemental, ceci afin de me permettre de m'investir pleinement d'une part dans mes nouvelles fonctions au sein de la SAFER, et d'autre part d'abord, auprès

des habitants du canton de Selles-sur-Cher, et ensuite, plus particulièrement auprès des habitants de Selles-sur-Cher dans une campagne municipale qui s'annonce rude, mais dans l'intérêt des sellois et des selloises auprès de qui je suis persuadée pouvoir apporter un souffle nouveau. Je tiens encore, Monsieur le président, à vous remercier pour votre confiance et pour votre total soutien dans mes nouveaux engagements, et plus particulièrement en vallée du Cher. Je vous remercie de votre attention.

### **M. LE PRESIDENT**

Merci beaucoup Christina. Je voudrais évidemment apporter témoignage du travail que nous avons accompli ensemble sur un sujet qui nous tenait tous particulièrement à cœur, celui de l'insertion, sujet que nous n'avons pas fini d'aborder ici. Nous sommes à la veille d'une décision importante de l'État qui souhaiterait recentraliser le paiement du RSA. Nous aurons sans doute des débats sur le sujet, dans les semaines ou les mois à venir, quand nous aurons un peu plus de clarté sur le dispositif et quand il y aura la mise en place du plan pauvreté.

Durant toutes ses années de mandats, Christina n'a pas compté son temps et nous avons obtenu des résultats. Je retiens aussi que le Loir-et-Cher a eu valeur d'exemple pour les autres départements puisque nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, utilisent la même plate-forme que la nôtre développée par Neolink. Comme vous le savez, nous avons eu l'immense plaisir en février dernier, à l'Assemblée, d'obtenir le grand prix des Acteurs publics qui a couronné la première partie de l'évolution de nos dispositifs d'insertion. Plus récemment nous avons obtenu, conjointement avec le département du 37, le Léonard d'or qui a été remis à Orléans au moment du congrès de l'INET par François Hollande, et nous sommes en lice pour un troisième prix, le prix France Active, qui sera décerné au début du mois d'octobre à Paris au palais Brongniart. Donc, peut-être, pourrons-nous avoir une troisième étoile liée à Job41 et t'associer pleinement, Christina, à cette réussite.

Merci à toi, à ton engagement, pas seulement pour le canton de Selles-sur-Cher, mais pour l'ensemble du département. Il est vrai que ta mission au sein de la SAFER est lourde et nécessite un plein investissement sur un sujet qui est assez complexe et très technique, il faut bien le dire. Je rappelle aussi que nous sommes le dernier département en France où un élu départemental préside la commission technique. C'est un accord que nous avons depuis toujours avec les organisations agricoles, il faut que cela perdure car il est important de conserver ce lien. Je compte sur Christina pour mener à bien cette mission qui nécessite du temps, tout comme le nouvel engagement qu'elle nous a annoncé ce matin. Encore merci à toi, Christina, pour le travail réalisé avec les équipes de l'insertion pour aider les Loir-et-Chériens dans la difficulté à retrouver le chemin de l'emploi.

Catherine, veux-tu dire un petit mot pour l'UPLC ?

### **Mme Catherine LHÉRIER**

Au nom de l'UPLC, je voudrais remercier et féliciter particulièrement Christina pour son action dans le domaine de l'insertion. Chacun le sait, il n'y a pas de dignité, il n'y a pas d'intégration véritablement dans la société, sans emploi. L'emploi, c'est un contenant, ça créé du lien et c'est tout à fait important en matière d'action sociale que l'ensemble de nos habitants puisse accéder à un emploi. Les résultats que nous avons obtenus au travers de Job41, soit, mais aussi au travers de l'ensemble des actions menées, sous la houlette de Christina, par les services sociaux, c'est une belle performance, je suis bien placée pour savoir que c'est une action extrêmement difficile ! L'insertion est certainement la partie de l'action sociale la plus compliquée à mettre en œuvre et, de ce fait, je voulais lui transmettre toutes nos félicitations pour ces belles réussites au cours de ces cinq dernières années.

**M. LE PRESIDENT**

Merci Catherine, y-a-t-il d'autres demandes de prise de parole ?

Non, je vous propose donc de passer au vote :

- qui est pour maintenir la vacance du siège de vice-président ?
- contre ?
- y-a-t-il des abstentions ?

Pas de vote contre, ni d'abstention, le projet de délibération est donc adopté à l'unanimité.

Merci, mes chers collègues. Je lève la séance et vous invite maintenant à reprendre nos débats dans le cadre de la réunion de commission permanente.

*(La séance est levée à 11 h)*